



Département

Cours
Grammaire et lexicologie

proposé par Stéphane Marcotte

PRESENTATION

Semestre 1

Résumé : Ce cours, aux confins de la linguistique et de la philosophie du langage, intitulé *Grammaire et anthropologie sociale*, est une introduction à la grammaire et, surtout, aux rapports entre les *structures grammaticales* et l'Homme social. Il s'agit tout à la fois d'une initiation ou d'un rappel des grandes catégories linguistiques et d'une vision particulière du domaine. Au fil d'un parcours cohérent par le point de vue adopté, on arpentera ainsi les principales allées de la linguistique, la phonologie, la morphologie et la syntaxe, en montrant comment leur structuration et leur fonctionnement façonnent la pensée et le rapport au monde des sujets parlants (c'est l'hypothèse Sapir-Whorf appliquée aux éléments structurants de la grammaire). Ainsi expliquerons-nous ou rappellerons-nous, dans la perspective mentionnée, c'est-à-dire selon un fil directeur unifiant, ce que sont un système phonologique, la double articulation (et ses incidences pour l'éthologie), l'orthoépie et son utilité, les rapports entre écriture et oralité, l'économie des systèmes morphologiques (catégories verbales, nominales et pronominales) et les tendances qui président à leurs transformations (analytiques, analogiques, etc.), les catégories de neutre et de genre, l'accord des participes, le système de la subordination, etc. Nous nous appuierons essentiellement sur l'histoire du français, mais aussi sur d'autres langues (romanes, germaniques, slaves). L'objectif du cours est d'abord de donner aux étudiants les moyens de comprendre en profondeur ce que sont et ce que font les *structures* de la grammaire du français, et de poursuivre de façon autonome, si nécessaire, leur formation dans ces domaines, voire d'appliquer ces notions à d'autres langues. Il est important que de futurs professeurs, qui auront probablement beaucoup d'élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, comprennent ce qu'est une langue et ce qu'implique son usage dans la sphère sociale.

Semestre 2

Résumé : Le cours, intitulé *Lexicologie appliquée au vocabulaire d'origine religieuse*, est une application, sur un corpus particulier, des méthodes lexicologiques enseignées dans cursus de licence, en vue notamment du CAPES. Il s'agira donc de mettre en œuvre les méthodes et outils de description usuels en matière de lexicologie et d'histoire de la langue. Cela comportera notamment une présentation des grands dictionnaires du français (*FEW, TLF, DMF*, dictionnaires de Toblet-Lommatzch, de Godefroy, etc.). Le matériel lexicologique sur lequel nous nous appuierons sera essentiellement le vocabulaire français dont l'origine est de nature religieuse, notamment et surtout judéo-chrétienne, mais d'autres sources seront évoquées chaque fois que possible (islam, paganisme). La très grande carence culturelle de la plupart de nos étudiants en ce domaine restreint malheureusement leur intelligence de la littérature et de l'art européens, façonnés, pendant des siècles, dans un univers

densément judéo-chrétien. L'objectif de ce cours serait ainsi triple : former à l'étude de n'importe quel corpus lexical, en appliquant des méthodes précises de description et en faisant usage des meilleures sources lexicographiques ; montrer, dans ce cas particulier, la prégnance du « religieux » dans la sphère langagière : plusieurs centaines de termes sont concernés, la grande majorité étant totalement sécularisés et détachés de leur valeur primitive d'emploi, qui peut néanmoins subsister sous forme de connotations ; donner des clés de compréhension de la littérature et de l'art européens.